



WERENTZ '

LE MAG !

COMMUNE DE WERENTZHOUSE

BULLETIN N° 6—AOUT 2023



L'AIRE DE LOISIRS MULTIGENERATIONNELLE SITUEE EN CONTREBAS DE LA SALLE POLYVALENTE PREND FORME PETIT A PETIT.....NOUS CROISONS LES DOIGTS POUR UNE BELLE POUSSE DU GAZON ...

JUSQU'AU FEU VERT, VEUILLEZ NE PAS EMPRUNTER LA ZONE HORS CHEMINEMENT AFIN DE FACILITER LA STABILISATION DU SOL ET LA POUSSE DU GAZON. MERCI POUR VOTRE PATIENCE !

MAIRIE - adresse : 10 rue de Fislis—68480 WERENTZHOUSE

Téléphone : 03.89.40.42.34 Fax : 03.89.08.21.95

Mail : mairie@werentzhouse.fr—Site internet : www.werentzhouse.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/werentzhouse>

Illiwap : s'inscrire sur https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-werentzhouse_68363

Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi 8h30-12h00 et 14h-19h—Mardi et jeudi : 14h-17h—mercredi et vendredi : 8h30-12h

Permanence Maire et Adjoints : chaque lundi de 18 h à 19 h (sans rendez-vous) ou sur rendez-vous (appeler le secrétariat)

Décharge du Buchholtz (déchets verts) : définitivement fermée (des sites aménagés par la Communauté de Communes sont à votre disposition (Durmenach—Fislis—Linsdorf—Bouxwiller... - voir site internet de la CCS)

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

Bâtiment 3—quartier Plessier—68130 ALTKIRCH -Tél. : 03.89.08.36.20 - mail : accueil@cc-sundgau.fr

Compétences : eau potable, assainissement, ordures ménagères, tri sélectif, petite enfance, crèche,

Multi-accueil, relais des assistantes maternelles, accueil périscolaire, restauration scolaire...

CONTACTS

ORDURES MENAGERES-TRI-DECHETTERIE : antenne d'Altkirch (tél. : 03.89.08.36.24—mail : bien-trier@cc-sundgau.fr) -

Les sacs à tri et à biodéchets peuvent être retirés à la mairie de Werentzhouse

L'antenne de Waldighoffen est fermée au public (sauf pour le pôle enfance –jeunesse : veuillez sonner)

EAU, ASSAINISSEMENT ET URGENCE FUITE D'EAU : numéro d'astreinte : 03.89.25.83.21

Questions administratives : appeler le 03.89.08.47.57

ASSOCIATION	CONTACT	TELEPHONE	OBSERVATIONS
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	M. DOMINGUEZ Cédric	03.89.70.54.69	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	M. PROBST Patrice	03.89.08.20.52	
ACSL	M. WELKER Christian M. RAUSER Christian	06.07.11.31.29 06.45.02.09.90	Gestion salle polyvalente et réservations
ASSOCIATION ILL DETENTE	Mme MISLIN Bernadette	03.89.40.44.69	Cours de DO-IN
ASSOC. DE JUMELAGE AVEC VASSELAY	Mme LINDER Jocelyne	03.89.40.72.78	
ASSOC. DU MUSEE DES AMOUREUX ET DU PATRIMOINE SUNDGAUVIEN	Mme GRIMLER Geneviève	03.89.40.50.47	
SUND'GO'THAI ANIMATION	M. GUTZWILLER Eric	06.19.44.13.60	
CLUB DU 3EME AGE	Mme MONA Brigitte	03.89.40.33.95	
CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE	M. VILLERMET Mickaël	03.89.08.22.03	
GROUPE THEATRAL DE WERENTZHOUSE	Mme KLOPFENSTEIN Nicole	03.89.40.40.71	
UNION SPORTIVE	Mme BLIND Mélanie	06.31.63.28.66	Tennis de table
ACCW	Mme STACKLER Annette	03.89.40.44.49	Organisation marché de Noël et autres manifestations
ASSOC. KLIKA OHNA MASS	M. KEMPF Cédric	S'adresser à la mairie	



EDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

L'été est bien installé avec ses chaleurs, ses longues journées qui laissent place à la quiétude. C'est le moment parfait pour profiter des beaux jours, pour profiter de moments de bonheur partagé en famille ou entre amis, pour se reposer ou encore pour partir à l'aventure... et se créer de nouveaux souvenirs.

Ces vacances bien méritées et tant attendues sont un excellent moyen de se détendre après des mois stressants de travail ou d'école. S'il est séduisant de faire un beau voyage vers des horizons lointains, il peut-être tout autant plaisant de rester à domicile et de profiter autrement de notre village, de flâner, de découvrir les vertus des balades dans nos forêts ou encore de profiter de l'aire de jeux.

Les occasions de se divertir sur notre territoire sont multiples et je vous souhaite de profiter de cet été pour fréquenter les divers événements organisés par la Communauté de Communes et pour visiter, découvrir ou redécouvrir le Musée des Amoureux qui vous accueille tout au long de l'été, le dimanche après-midi.

L'essentiel étant de bien se ressourcer, d'explorer nos espaces naturels, nos lieux de culture, et de trouver une réelle satisfaction dans nos activités et dans les petits plaisirs partagés de la vie.

Mais, l'été ce n'est malheureusement plus cette saison où tout n'est que légèreté et insouciance, c'est également devenu la période, au cours de laquelle il nous est donné de constater les effets du dérèglement climatique sur notre environnement. Canicule, épisodes météorologiques violents, méga feux ou encore la sécheresse et/ou le manque d'eau nous rappellent péniblement que notre monde est en train de changer. Ce changement climatique et la perte de la biodiversité sont palpables partout et notre commune ne fait pas exception à la règle.

Chacun doit se sentir concerné et devra adopter des comportements plus respectueux de l'environnement.

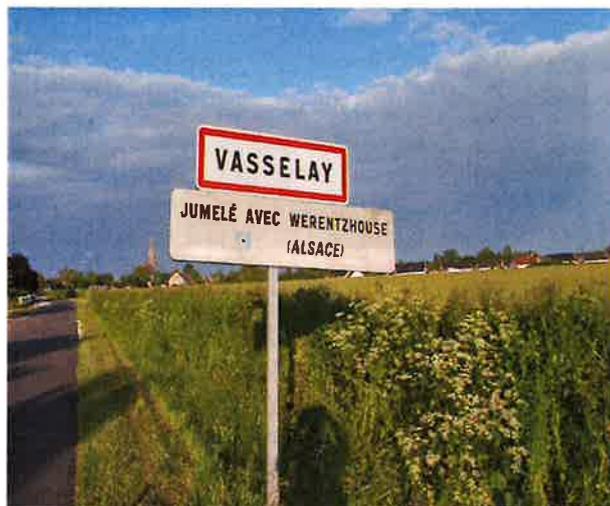
L'eau c'est la VIE, préservons- là ! Et économisons là par des gestes simples et responsables !



Le ruisseau Luppach, L'ill & et le Canal des moulins

Le week-end de l'Ascension a été l'occasion de nous rendre à Vasselay, de rencontrer Jean-Luc Léger, le nouveau Maire et de retrouver, après ces longues années Covid, nos amis avec lesquels nous sommes jumelés.

Je tiens à remercier la municipalité, l'association du jumelage, nos amis vasselaysiens pour leur accueil et pour les beaux moments de convivialité et de bonheur partagés ensemble. Je vous invite toutes et tous, à vous rendre, un jour, à Vasselay afin d'y découvrir leur patrimoine et les richesses de leur territoire.



Nous sommes déjà à mi-mandat, et il me tient à cœur de vous rappeler mon engagement et à remercier les élus et les agents qui travaillent avec cœur et passion pour l'intérêt général. Avec l'équipe municipale, nous travaillons à des aménagements et à des projets en adéquation avec la qualité de vie de tous et le respect de notre environnement.

Malgré le contexte difficile de ces dernières années Covid, malgré l'inflation et les difficultés financières, nous gardons le cap, **nous avançons et Werentzhouse se transforme.**

Encore quelques travaux de finition et l'aménagement de la zone de loisirs sera achevé. 🤔 😎
La pluviométrie surabondante du printemps, bien que bénéfique pour nos nappes phréatiques, a retardé les travaux et n'a pas permis l'engazonnement de la zone comme prévu. De fait, l'objectif d'ouvrir la zone pour l'été n'a pas pu être tenu et le Grimpeltturnier du mois de juillet a, malheureusement, dû être annulé.

🙏 Espérons, à présent, que Dame Nature/Météo soit plus clémente afin que le gazon puisse pousser et que la zone soit rapidement opérationnelle à la pratique des activités sportives. Encore un peu de patience, et ce bel espace de vie contribuera à dynamiser notre commune, à rassembler et à fédérer jeunes et moins jeunes.

Je vous invite à découvrir ce lieu de partage et à vous l'approprier dès la rentrée !

J'évoque volontiers la Journée Citoyenne du 13 mai dernier qui aura, à nouveau, rassemblé une soixantaine de bénévoles autour de chantiers variés. 🥰 🍷



Je tiens à remercier chaleureusement les participants, fidèles ou nouveaux, car c'est votre implication qui donne à cette journée toute sa valeur. J'invite tout un chacun à prendre conscience de cette démarche pour élargir le cercle et vous donne rendez-vous, **le 30 septembre prochain**, pour une nouvelle demi-journée de travail.

L'individualisme et l'égoïsme se sont développés ces dernières décennies. Le Covid, avec ses confinements, a conduit les personnes à se replier sur elles-mêmes et les usages intensifs des réseaux sociaux, qui privilégient l'émotion à l'information, sont devenus des marqueurs de notre civilisation actuelle.

Néanmoins, nous nous devons de rester optimistes afin de relever ensemble les défis que nous avons et que nous aurons à affronter. Que vous soyez jeune ou moins jeune, que vous habitiez Werentzhouse depuis longtemps ou que vous soyez nouveaux arrivants, le champs des possibles est vaste, à nous de construire notre quotidien dans un respect mutuel où chacun pourra trouver sa place. Il est important de s'interroger sur le sens de nos actions, de voir comment nous pourrions faire autrement, de définir quels sont les buts et objectifs que l'on se fixe pour les temps qui suivent.

Pour nos jeunes, très vite viendra le temps de la rentrée scolaire. Changement de classe, changement d'établissement, entamer ou poursuivre des études, entrer dans le monde du travail, bien des interrogations.

Au niveau de notre regroupement scolaire, également du changement ! Après 24 ans de bons et loyaux services, Monsieur Olivier Bertsch nous quitte pour de nouveaux horizons. Je tiens à le remercier chaleureusement pour son engagement auprès de nos enfants, pour son investissement, pour sa participation aux fêtes de Noël, pour tout ce qu'il a fait pour et avec nos enfants. Parce que " **chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne**" c'est une chance, pour nos enfants, d'avoir eu Olivier comme professeur.

La fermeture d'une classe a entraîné une réorganisation au sein de notre RPI. A la rentrée, notre école accueillera à nouveau 2 classes, mais il aurait été préférable que cela se fasse dans le cadre d'une ouverture supplémentaire. J'accueille avec plaisir les 2 nouvelles institutrices et je souhaite la bienvenue à Mesdames Elodie Bauer-Brand et Coralie Courtalon.



En attendant, un peu plus de travail pour nos agents qui s'activent afin que tout soit prêt et fonctionnel à leur arrivée. Extérieur, intérieur, du sol au plafond, décapage, nettoyage des tables, des chaises... Esther s'en donne à cœur joie et je la remercie pour son travail.

Je tiens à remercier les agents, Catherine, Esther et Laurent qui m'entourent avec responsabilité, engagement et efficacité, par leur action au quotidien.

Après le passage du Tour Alsace dans notre commune (une magnifique étape sundgauvienne), la rentrée rimera, également cette année, avec la Coupe du Monde de rugby qui se déroulera en France. J'espère que cette compétition nous permettra de nous rassembler, de vivre des moments forts, des moments de joie, des émotions intenses, avec, quoi de plus beau, la victoire comme bouquet ! La pratique sportive est essentielle pour l'être humain, et ceci est d'autant plus vrai chez nos jeunes, car elle représente un outil de bien-être, d'éducation et de transmission. Outre l'effet bénéfique sur la santé, le sport permet aux jeunes d'acquérir de nombreuses valeurs comme la persévérance, la détermination, la confiance, l'esprit d'équipe, la ponctualité, le respect et surtout le vivre ensemble. Ces valeurs, quel que soit l'âge, sont primordiales dans la vie quotidienne et citoyenne mais aussi dans le monde professionnel.

Puissent ces événements inciter et encourager jeunes et moins jeunes à pratiquer du sport, quel qu'il soit !

Nous avons la chance de vivre dans le Sundgau, un territoire agréable et préservé avec une histoire riche, avec un patrimoine remarquable et culturel dont nous pouvons être fiers. Il y a foule de choses à découvrir ou à redécouvrir dans le Sud de l'Alsace ou dans le Dreyeckland. Prenez- vous le temps de profiter de cet été ! 😊

Enfin, vous souhaitant une bonne lecture, je terminerai, en demandant à chacun, en cette période estivale, de respecter les règles de vie collective, de respecter ses voisins, de ne pas perturber leur quiétude par une dose de bon sens et de respect dans nos comportements pour que tout le monde cohabite paisiblement.

Alors restez calme, lâchez prise, riez, écoutez, baladez-vous dans la nature, profitez de vos enfants et de votre famille, prenez soin de vous, rechargez vos batteries...

Soyez tout simplement heureux
et profitez bien de l'été, de vos vacances !



Votre Maire, Eric Gutzwiller

Je vous souhaite un
très bel été à
Werentzhouse ou
ailleurs... ☀️🏠



Oh Oh ! Mais qu'est- ce donc ? À quoi cela va-t-il bien pouvoir servir ? Une idée ?





Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Séances des 3 avril et 3 juillet 2023

Membres du Conseil Municipal : M. GUTZWILLER Eric, Maire

Adjoint au Maire : MM. et Mme WOLF Hubert, MANGOLD Karine, CHONG KEE Sténio, MATHIOT Denis

Conseillers municipaux : MM. et Mmes ANTHONY Audrey, BILGER Christophe, IDRIS Grégory, (jusqu'au 3.4.2023), KLOPFENSTEIN Nicole, LACHAT Claudia, LAMY Julien, LE FAVI Mario, MONA Brigitte, MULLER Sylvie, THEURILLAT Jonathan

Absents :

Séance du 3 avril : M. LAMY Julien (excusé, procuration donnée à M. GUTZWILLER Eric ; M. IDRIS Grégory (non excusé)

Séance du 3 juillet : M. LAMY Julien (non excusé)

M. le Maire informe l'assemblée (séance du 3.04.2023)

Article L2541-10 du Code général des Collectivités Territoriales : tout membre du conseil municipal qui, sans excuse, a manqué cinq séances consécutives cesse d'être membre du conseil municipal. Le fait qu'un membre a manqué sans excuse cinq séances consécutives est constaté par une mention sur le registre destiné à recevoir les procès-verbaux du conseil municipal.

Aussi, il est constaté que M. IDRIS Grégory a manqué neuf séances consécutives du conseil municipal, inclus la séance de ce jour, sans être excusé ; M. IDRIS Grégory cesse d'être conseiller municipal avec effet immédiat.

AFFAIRES FINANCIERES

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : les comptes administratif et de gestion 2022 sont approuvés à l'unanimité.

Résultat des deux sections, compte-tenu des dépenses et des recettes restant à réaliser

Section de fonctionnement : + 480961.96 € Section d'investissement : - 149764.67 + 115598.69 € de restes à réaliser

Le déficit de la section d'investissement sera couvert par l'excédent de la section de fonctionnement.

Le compte de gestion établi par le percepteur, identique au compte administratif, est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2023

Il est adopté à l'unanimité. Dépenses et recettes sont équilibrées comme suit :

Section de fonctionnement : 834 398.60 € Section d'investissement : 1 196 099.85 €

IMPOTS LOCAUX : Pour mémoire, la suppression de la taxe d'habitation est effective pour tous en 2022 : la TH sur les résidences secondaires est maintenue ; le taux CFE n'est plus de la compétence de la commune. La taxe d'habitation sur les résidences principales est perçue par l'Etat et non plus les communes. Cette perte est compensée ; à partir de 2021, apparaît le transfert aux communes de la part départementale de taxe foncière bâtie. Le montant n'est pas forcément égal à la perte de TH enregistrée par la commune. Celui-ci peut être supérieur ou inférieur. Pour notre commune, il est inférieur (commune sous-compensée). Sera donc appliqué un coefficient correcteur calculé par l'Etat (pour 2023, 120 002 €).

Taux : taxe d'habitation (résidences secondaires)	21.09 %		
Taxe foncière bâtie	31.96 %	Taxe foncière non bâtie	83.00 %

TARIFS COMMUNAUX (cimetière, location alambic, droits de place) :

Les tarifs sont fixés comme suit :

- Cimetière : tarifs inchangés (concession simple sur 15 ans : 100 € ; concession cavurne sur 15 ans : 800 € puis 300 € lors du renouvellement ; jardin du souvenir : 50 €)
- Droit de place (1 journée : 20 €)
- Location alambic (10 € par jour entamé)

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Il est décidé à l'unanimité d'attribuer une subvention

- ⇒ 500 € à la coopérative de l'école élémentaire du RPI Bouxwiller-Durmenach - Roppentzwiller- Werentzhouse à titre de participation aux voyages scolaires (pas de concertation entre les communes membres, Durmenach ayant délibéré la première)
- ⇒ 300 € à l'association des Amis des chats d'Alsace qui régule la population des chats errants de la commune
- ⇒ 500 € à l'association de jumelage Werentzhouse-Vasselay qui effectuera son dernier voyage d'échange à Vasselay avant dissolution pendant le week-end de l'Ascension

PARTICIPATION ECOLES BILINGUES

M. le maire de Folgensbourg sollicite une participation de la commune pour un enfant de Werentzhouse qui sera scolarisé à Folgensbourg en classe bilingue (124 € par enfant et par année scolaire), conformément à la délibération de son conseil municipal en date du 23.02.2023 (à ce jour, la commune de Waldighoffen demande également une participation de 120 € par enfant, par an). Les parents de l'enfant concerné ont des liens familiaux avec des habitants de la commune de Folgensbourg.

Considérant que la famille concernée a des liens directs avec la commune de Folgensbourg et que notre RPI ne dispose pas de filière bilingue, le conseil municipal accepte de verser la participation demandée par la commune de Folgensbourg pour les enfants dont la famille a des liens directs avec la commune. Il sera délibéré pour chaque autre inscription.

PRISE EN CHARGE DE FRAIS

- ⇒ Le Conseil municipal accepte la prise en charge sur le budget communal du déjeuner des élus et employés communaux, garde forestier lors de la sortie en forêt du 15.04.2023.
- ⇒ Après 24 ans passés au sein de l'école de Werentzhouse, M. BERTSCH Olivier, professeur des écoles, nous quitte pour une nouvelle affectation ; un pot de départ a été organisé le 6.7.23 ; un cadeau de l'ordre de 300 € lui sera remis, à acquitter sur le budget communal.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Avis favorable est donné pour la mise en place d'un distributeur à œufs (conditions à définir)

AUGMENTATION DU TAUX D'UN PRÊT EN COURS (1 million d'euros auprès de la CCM)

Le taux de ce prêt a fortement évolué ; taux : 1.9.22 : 1.754 ; 1.12.22 : 3.073 ; 1.3.23 : 3.844 ; 1.6.23 : 4.563

LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur le Maire de Werentzhouse est autorisé à ouvrir auprès de la CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL une ligne de trésorerie dans la limite d'un plafond fixé à 100 000 euros (sur un an, taux : euribor 3 mois + 0.60 de marge ; commission d'engagement de 150 €)

Objet : acquittement des factures liées à l'aménagement de la zone de loisirs dans l'attente du versement des subventions.

AFFAIRES DOMANIALES

GESTION DE LA FORET

APPROBATION DE LA LISTE AFFOUAGERE 2023 : approbation des commandes passées

ETAT D'ASSIETTE

M. CAPRON Brewal, garde-forestier propose pour 2024 de couper environ 700 m³ de bois de hêtre principalement (soit 500 m³ commercialisables) dans la parcelle 3 ; de gros hêtres déjà trop murs doivent être coupés afin d'éviter qu'ils ne noircissent ; les hêtres de taille moyenne seront conservés.

PREVISIONS DE COUPES DE BOIS

M. MATHIOT Denis, présente le programme de travaux d'exploitation établi par l'UT du Sundgau. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'approuver les prévisions de coupes de bois pour l'année 2023-2024 suivant état ci-dessous

Parcelle	Bois œuvre en m ³		Bois industrie feuillus en m ³	Bois industrie résineux en m ³	Bois de chauffage en stères	Bois non façonné en m ³	Volume total en m ³
	Feuillus	résineux					
3r	426		272		214		848
TOTAL	426		272		214		848

Le bilan net prévisionnel est estimé à 15437 € HT. Il est décidé de ne pas adhérer aux projets de contrats d'approvisionnement (hormis les ets BERBETT) .

ECLAIRCISSEMENT

Une coupe de bois a été effectuée (à la machine) dans la parcelle 8 en vue d'éclaircir car il n'y a plus suffisamment de bucherons pour réaliser ces travaux manuellement. La parcelle semble ravagée. M. Capron, garde-forestier estime que le travail a été fait dans les règles ; les entreprises qui investissent dans des machines performantes et onéreuses attendent un rendement supérieur.

ZONE DE LOISIRS

TRAVAUX

Le Maire informe l'assemblée que les deux tranches optionnelles ont été affermies ; il a été nécessaire de s'adapter aux conditions climatiques et à l'état du terrain.

Des coûts supplémentaires sont à prévoir :

- ⇒ plantation des arbres de la tranche conditionnelle 2 : 2520 € TTC (les arbustes seront plantés dans le cadre d'une journée participative en relation avec le PETR)
- ⇒ mise en place d'un drainage : 6152.40 € TTC
- ⇒ pose d'un caniveau - largeur 300 pour un coût de 4145.93 € TTC

HONORAIRES DU MAITRE D'ŒUVRE

Le montant des honoraires HT du MO est réajusté à 23 038.75 € HT tenant compte du montant de l'avant-projet définitif, soit 329 125 € HT (taux de rémunération : 7 %).

TERRAIN LANZ (parcelles à bâtir dans la grand'rue/rue des sapins)

M. le maire explique : Le compromis de vente signé auprès de Me Anne SCHMIDT et Me Jean-Marc LANG, notaires avec La Foncière du Rhin sise à Sélestat le 13.10.2022 est échu (compromis sur cinq mois) ; l'acte de vente définitif n'a pas été passé. M. le Maire a reçu les représentants de la Foncière du Rhin. Les ventes de terrain stagnent actuellement en raison de la forte augmentation des taux des prêts. Le prix de vente annoncé par la

Foncière du Rhin est également supérieur à celui du marché. La Foncière du Rhin propose de poursuivre la prospection et de procéder à une division en quatre parcelles. Le conseil municipal donne son accord ; un nouveau compromis sera signé.

MISE A DISPOSITION DU VERGER COMMUNAL (sortie de village vers Fislis en face du cimetière)

M. le maire informe l'assemblée que par acte notarié du 18.01.2023, la Citivia nous a rétrocédé le verger communal (section 8 - parcelle 32 - 45.85 ares) attenant au lotissement am herrenweg. Des arbres fruitiers y ont été plantés il y a quelques années et il convient à présent de gérer cette parcelle (entretien, taille, plantations, mise en valeur, gestion des récoltes etc...). Le Maire propose de confier cette gestion à une association locale restant à constituer. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord de principe à la proposition du Maire. Une convention de mise à disposition dont les termes restent à définir sera signée avec la dite association

ECOLE ELEMENTAIRE

Un inspecteur et un assistant de prévention de l'Education Nationale ont émis leur avis à propos des travaux à prévoir à l'école (document rédigé le 21 mai 2022, transmis à la commune par Mme Parmentier, Directrice du RPI le 2.06.2023). Il conviendrait d'ajouter une porte entre les deux classes, de prévoir une issue de secours (par le fond du couloir vers le parking de la rue de l'école) et une rampe accessibilité.

Cette liste n'est pas exhaustive, il est conseillé de faire passer la commission de sécurité d'arrondissement pour valider les propositions. Des devis seront demandés.

FUITE BAIGNOIRE 1ER ETAGE DE LA MAIRIE

Malgré les interventions de notre agent technique et de M. LE FAVI, il n'a pas été possible de colmater la fuite provenant de la baignoire. Le maire propose de faire intervenir une entreprise afin de remplacer l'ensemble en réinstallant une nouvelle baignoire (la pose d'une douche pose problème au niveau de la place disponible). Après avoir examiné les devis, il est décidé de confier les travaux aux ets DBCS de Wolschwiller suivant devis arrêté à 1686.58 € TTC.

LOGEMENT ANCIENNE GARE

Avis est demandé au Conseil Municipal à propos de cet appartement ; compte-tenu de la demande actuelle, le maire propose de diviser l'appartement en deux studios (locations sur courtes durées principalement), solution la plus optimale considérant la proximité de la salle polyvalente et ses nuisances. Il propose également de ne plus relouer le garage et de l'affecter à un usage public ou associatif.

M. CHONG KEE rappelle qu'il est impératif de vendre nos terrains à bâtir et d'achever les programmes en cours avant de démarrer ce projet, car notre situation financière ne le permet pas. Il est décidé d'étudier le dossier, de faire un estimatif et de se renseigner à propos des subventions à attendre.

Le logement ne sera pas reloué tel quel. Le Maire invite les élus à réfléchir sur une potentielle autre affectation de ce local.

AFFAIRES GENERALES

ECOLE ELEMENTAIRE

⇒ fermeture d'une classe d'élémentaire à la rentrée 2023/2024 en raison d'une forte baisse des effectifs due à la baisse de la natalité et d'une proportion non négligeable de dérogations notamment vers les classes bilingues

⇒ par courrier du 12.6.2023, la commune de Roppentzwiller nous informe qu'elle a demandé officiellement sa sortie du SIAS BDRW en vue de créer un regroupement scolaire avec la commune de Waldighoffen dès la prochaine rentrée. Les délégués du SIAS informent l'assemblée que le comité du SIAS, réuni le 20.06.2023, a rejeté cette demande. Mme ANTHONY Audrey espère que la collaboration de tous restera la règle, dans l'intérêt des enfants.

⇒ à la prochaine rentrée, les classes seront réparties ainsi : Ecole maternelle de Durmenach : 2 classes ; Bouxwiller : 1 classe ; Werentzhouse : 2 classes. Il a été question des frais de fonctionnement : pour l'école maternelle, la répartition est déjà effective entre les communes membres : pour l'école primaire, pas de répartition prévue (hormis les fournitures scolaires, le téléphone, internet)

Mme ANTHONY Audrey rappelle qu'une révision des statuts du SIAS est en cours et qu'il avait été discuté de ce point ; point à finaliser. La difficulté réside dans la disparité de l'état de chaque classe. Quels critères appliquer pour une classe d'une commune qui n'a jamais fait l'objet de travaux et qui coûte cher en frais de fonctionnement et pour une autre classe, neuve et bien isolée par exemple.

PERSONNEL COMMUNAL

Plusieurs délibérations ont été prises concernant le personnel

- ⇒ CONVENTION AVEC LE CDG 68 : une mission de médiation est confiée au CDG68 (procédure de médiation préalable obligatoire applicable à certains litiges de la fonction publique et à certains litiges sociaux)
- ⇒ AUTORISATION D'ABSENCE : délibération relative aux autorisations d'absence accordées aux agents (hors cadre légal) comme les absences en cas de décès d'un membre de la famille de l'agent, un congé mariage....
- ⇒ TAUX DE PROMOTION POUR L'AVANCEMENT DE GRADE : fixation du taux à 100 %
- ⇒ MISE AJOUR DU POSTE D'AGENT SAISONNIER (20h par semaine sur un mois d'été)
- ⇒ REMPLACEMENT DES AGENTS PERMANENTS EN CAS D'ABSENCE PROLONGEE

Le Maire expose : comment remplacer les agents absents (longue maladie par exemple) au pied levé

Secrétaire de mairie : faire appel à un agent volant (CDG68 ou Comcom)

Agent de maîtrise : convention signée avec la CCS qui peut mettre à disposition une équipe pour des travaux ciblés

Adjoint technique (nettoyage des locaux) : prise d'une délibération type (en remplacement d'une ancienne délibération) permettant l'embauche au pied levé d'un agent.

ARCHIVES DE LA MAIRIE

Un archiviste du CDG68 sera engagé pour une semaine en 2024 afin de faire un tri dans les archives à éliminer et démarrer un travail d'archivage numérique. Coût : 300 € par jour.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU—RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

Conformément à l'article L243-8 du code des juridictions financières et suite à la présentation du rapport d'observations définitives de la Communauté de Communes Sundgau à son assemblée délibérante, la Cour des Comptes, par mail du 20.4.2023, nous invite à prendre connaissance du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur les comptes 2017 et suivants, et qui doit être soumis à chaque conseil municipal afin qu'il donne lieu à débat.

M. CHONG KEE indique qu'il n'a pas relevé de point particulier hormis les budgets eau et assainissement qu'il convient d'équilibrer (ajustement des tarifs)

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, prend note du rapport et n'a pas d'observations à formuler.

CONTRAT DE TERRITOIRE SUD ALSACE AVEC LA CEA

M. le Maire informe le Conseil municipal de la mise en place par la Collectivité européenne d'Alsace d'un Contrat de Territoire Alsace, à l'échelle du Territoire Sud Alsace, sur la période 2022-2025.

Dans un contexte de crises énergétiques, sociales et climatiques, la CEA a souhaité être aux côtés des acteurs locaux et, ensemble, ont travaillé à la définition d'enjeux porteurs de développement en matière d'attractivité, d'environnement et écologie et de cohésion sociale.

Ainsi, elle a adopté le 20 juin 2022 une démarche de contractualisation pragmatique avec les territoires qui mobilise des moyens en ingénierie (proposée par les services de la Collectivité européenne d'Alsace et également par les 17 structures membres du Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace (RITA) et financiers conséquents (167 M€ sur la période 2022-2025) pour accompagner la dynamique de chaque Territoire d'Alsace.

Les enjeux et objectifs opérationnels retenus au titre du Contrat de Territoire Alsace sont les suivants pour le Territoire Sud Alsace :

Enjeu attractivité : favoriser le développement de l'économie présentielle du territoire.

Soutenir les projets visant à renforcer l'attractivité touristique du Sud Alsace ;

Soutenir les projets favorisant l'insertion et le retour à l'emploi.

Enjeu environnement/écologie : soutenir la transition énergétique du territoire.

Diversifier l'offre des mobilités sur le territoire et encourager l'intermodalité ;

Soutenir le territoire dans sa dynamique de transition énergétique et alimentaire et dans sa dynamique de sensibilisation à l'environnement.

Enjeu cohésion sociale : accompagner l'attractivité résidentielle du Sud Alsace.

Améliorer le niveau de service à la population via l'accompagnement du développement de services de proximité qui

concourent au maintien de l'équilibre intergénérationnel : amélioration de l'offre des services de santé, réussite éducative des collégiens, accompagnement des séniors et renforcement de la coopération transfrontalière et du bilinguisme ;

Habitat et centralité : soutenir les projets inscrits dans les dispositifs Petites Villes de Demain et Quartier Prioritaire de la Ville.

Le bénéficiaire d'un soutien de la Collectivité européenne d'Alsace au titre des fonds financiers dédiés - Fonds Communal Alsace, Fonds d'Attractivité Alsace, Fonds d'innovation territoriale - est conditionné, conformément au règlement desdits fonds, par l'adoption, par les communes et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre intéressés, d'une délibération approuvant la signature du Contrat de Territoire Alsace correspondant. Aussi, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décidé d'approuver le contrat précité.

COMMISSIONS ET DELEGATIONS

Suite à la cessation de fonction de M. IDRIS Grégory, conseiller municipal, constatée le 3.4.2023, le maire propose de réattribuer ses différentes délégations ; M. IDRIS cesse également d'être membre des commissions communales

Il a par conséquent été procédé aux élections

⇒ correspondant défense : Mme Audrey ANTHONY a été élue au scrutin secret, à l'unanimité des membres et au premier tour

⇒ commission appel d'offres (membre suppléant) : Mme Audrey ANTHONY a été élue au scrutin secret, à l'unanimité des membres et au premier tour

LES ELUS

Deux délibérations prises

FORMATIONS

Monsieur le maire expose que la formation des élus municipaux est organisée par le code général des collectivités territoriales et notamment par l'article L 2123-12 du code général des collectivités territoriales qui précise que celle-ci doit être adaptée aux fonctions des conseillers municipaux. Compte tenu des possibilités budgétaires, il est prévu qu'une enveloppe budgétaire d'un montant de 2 % à 20 % des indemnités de fonction peut être consacrée chaque année à la formation des élus. Chaque élu ne peut bénéficier que de 18 jours de formation sur toute la durée du mandat et quel que soit le nombre de mandats qu'il détient. Ce congé est renouvelable en cas de réélection. Une formation est obligatoirement organisée au cours de la première année de mandat pour les élus ayant reçu une délégation. Aussi le principe d'allouer une enveloppe annuelle de 4 % au maximum des indemnités de fonction est adopté.

DIFE : Les élus (y compris ceux qui n'ont pas d'indemnités de fonction) disposent également d'un droit individuel à la formation (DIFE) qui peut concerner des thèmes sans lien avec l'exercice de leur mandat. Ces formations sont financées par une cotisation versée par les élus sur leurs indemnités trimestrielles. Tous les élus disposent d'un DIFE mobilisable à la discrétion de l'élu (sans intervention de la commune). Les droits sont de 400 € par an, cumulables sur le mandat sans pouvoir dépasser 700 € annuels.

REFERENT DEONTOLOGUE

Il est décidé de retenir le collège des référents déontologues mis en œuvre par le Centre de gestion du Haut-Rhin pour le référent déontologue des agents pour assurer la mission « référent déontologie des élus ».

CHASSE COMMUNALE 2015-2024

Sur proposition de M. SUTTER Gérard, locataire, sont nommés M. Julien WESPISSE de Jettingen et M. Frédéric ERB domicilié à Riespach en qualité de permissionnaires.

Ont cessé d'être permissionnaires :

M. Jacques Alain LEHMANN, en 2017 ; M. GREDER Gilles en 2021 ; M. Patrice MAECHLIN en 2021

Restent nommés : M. Daniel BRUETSCHY de Steinbrunn le Bas

CHASSE COMMUNALE 2024-2033

DESTINATION DU PRODUIT DE LA CHASSE

Le Conseil municipal, après avoir été informé des dispositions concernant la destination du produit de la chasse et la consultation des propriétaires pour la période du bail du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033 décide de consulter les propriétaires pour l'abandon du loyer de la chasse à la commune dans le cadre d'une consultation écrite. Le produit de la chasse est abandonné à la commune lorsqu'il en a été expressément décidé ainsi par les deux tiers au moins des propriétaires représentant les deux tiers au moins des fonds chassables situés sur le terri-

toire communal. La non réponse vaut refus d'abandon du produit à la commune. Le Maire est autorisé à signer en ce sens pour les terrains dont la commune est propriétaire.

La décision d'abandonner ou non le loyer de la chasse est publiée. La publication fait courir le délai de 10 jours opposable aux propriétaires souhaitant se réserver l'exercice du droit de chasse ou bénéficiaire du droit de priorité pour louer le droit de chasse sur les terrains enclavés, pour en aviser par écrit le maire.

En cas d'abandon à la commune, le produit de la chasse sera affecté en priorité à la couverture des cotisations obligatoires pour les propriétaires des assurances accident agricole et pour le solde à l'entretien des chemins ruraux et forestiers

AVIS DU CONSEIL SUR LE CAHIER DES CHARGES—CONDITIONS PARTICULIERES AVANT PASSAGE PAR LA COMMISSION 4C

Le conseil municipal a été consulté à propos d'une proposition de conditions particulières et sur le mode de location de la chasse. Ces points seront traités lors d'une commission de consultation des chasses communales.

INFORMATIONS DIVERSES

Analyses d'eau conformes aux exigences de qualité pour l'ensemble des paramètres analysés. Les abords des sources ont été nettoyés en prévision de leur réouverture (imminent) hormis une source définitivement condamnée. Le maire s'inquiète pour le débit des fontaines qui sera forcément plus faible ; la fontaine de la rue de Fislis sera conservée en priorité. Le maillage avec Bouxwiller est également prévu.

Contrats gaz : les contrats de la salle polyvalente et de l'école ont été renégociés le 10.03.2023 pour un an

Salle polyvalente : Le prix au kwh passe de 23.879 c€ HT à 7.893 c€ HT

Ecole : le prix au kwh HT passe de 11.78 c€ à 8.56 c€

Gens du voyage : l'aire d'accueil d'Altkirch a ouvert en avril ; dorénavant en dehors de cette aire et sans autorisation, tout stationnement des gens du voyages est illicite et peut faire l'objet d'une procédure administrative d'évacuation forcée ; un arrêté a été pris en ce sens.

Lettre du préfet aux communes de l'agglomération d'assainissement de Waldighoffen : non-conformité en matière d'assainissement collectif qui peut avoir des conséquences sur les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Extinction de l'éclairage public nocturne : en été (du 1.6 au 30.09), extinction à minuit, pas d'éclairage public le matin.

INTERVENTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Mme Audrey ANTHONY :

Voyages scolaires du RPI : souhaite savoir si les parents d'élèves ont organisé des actions en vue de collecter des fonds ; ne sont pas passés dans les foyers. Réponse du maire : plusieurs actions ont été menées, notamment des ventes mais à destination des parents et proches des enfants principalement.

M. Jonathan THEURILLAT :

Demande si la pose de blocs de pierre au carrefour de la rue de Bâle/rue de Vasselay (sécurité sorties des enfants de l'école) est prévue. Réponse du maire : il souhaite d'abord poser une signalétique (cheminement piéton) dans la rue de Vasselay

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

Mois de juillet 2023

le 8 juillet	ROTHLISBERGER Magdalena	72 ans
le 11 juillet	SCHMITT Clémence	76 ans
Le 19 juillet	DOMINGUES Ildia	70 ans
Le 28 juillet	DA SILVA Susanna	71 ans

Mois d'août 2023

le 1er août	KETTELA Pierre	93 ans
le 1er août	HATSTATT Madeleine	84 ans
le 1er août	LEROUX Paulette	91 ans
le 21 août	SCHREIBER J-Henri	73 ans
le 22 août	GUTZWILLER Robert	85 ans
le 22 août	SCHOERLIN Joseph	74 ans

Mois de septembre 2023

le 1er septembre	ROSENKRANZ Denise	88 ans
le 3 septembre	HOLLER Rose - Marie	80 ans
le 16 septembre	HARNIST Gabrielle	80 ans
le 18 septembre	MULLER Thérèse	96 ans
Le 22 septembre	MESSIOUD Maamar	82 ans
le 23 septembre	KUGELIN Maurice	74 ans
le 30 septembre	GELAS Christiane	79 ans

Mois d'octobre 2023

le 1er octobre	PROBST Marie-Thérèse	75 ans
le 10 octobre	REY Madeleine	86 ans
le 11 octobre	HEINIS Christiane	83 ans
le 12 octobre	GUSSY Marie-Louise	76 ans
le 13 octobre	MONA Bernard	72 ans
le 13 octobre	SFOGGIA Angela	73 ans
Le 17 octobre	HAAS Yvette	71 ans

le 22 octobre	ACEDO Lucien	79 ans
le 28 octobre	KETTELA Fernande	89 ans
le 31 octobre	UHLIN Roswitha	80 ans

Mois de novembre 2023

le 12 novembre	DREHER Gilbert	87 ans
le 12 novembre	SCHEIDECK Françoise	79 ans
le 26 novembre	LEBREC Jacques	80 ans

Mois de décembre 2023

le 2 décembre	MULLER André	96 ans
le 7 décembre	LCHAT Erwin	87 ans
le 11 décembre	WILD René	76 ans
le 14 décembre	MANGOLD Christiane	89 ans
le 24 décembre	STAEGEMANN Brigitte	84 ans

Les personnes qui ne souhaitent pas figurer sur la liste des anniversaires (à partir de 70 ans) sont priées de le signaler au secrétariat de la mairie.

A NOS AINES, TOUS NOS VOEUX



M. MULLER Pierre Cyrille

80 ans le 24 février

Et également

BAUMLIN Joseph	85 ans le 28 février
SCHNEILIN Erwin	85 ans le 12 mars
GILGERT Nicole	85 ans le 15 mars
JELSCH Thérèse	91 ans le 16 mai
MULLER Marguerite	91 ans le 18 mai
HEINIS Jean-Paul	80 ans le 8 juin
KETTELA Pierre	93 ans le 1er août
LEROUX Paulette	91 ans le 1er août

Informations mairie

Consultez notre site : www.werentzhouse.fr et notre page facebook
<https://www.facebook.com/werentzhouse>

Téléchargez l'Appli : Illiwap (pour suivre l'actualité de la commune)

CONGES D'ÉTÉ

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 10 inclus au 20 août et du 31 août inclus au 4 septembre inclus

La permanence des élus du lundi de 18 h à 19 h est maintenue tout au long de l'été.

OPERATION BRIOCHES au profit de l'APEI sud Alsace du mardi 12 au vendredi 15 septembre. Le produit de cette vente sera entièrement affecté à l'amélioration du cadre de vie des personnes accueillies. Merci par avance pour votre accueil.

SECONDE JOURNEE CITOYENNE

La première journée citoyenne du mois de mai a connu un franc succès et nous remercions vivement tous les participants.

Il a été décidé de reconduire l'opération **SAMEDI LE 30 SEPTEMBRE (de 7 h 30 à 13 h).**

Des bulletins d'inscription seront distribués ; n'hésitez pas et participez à l'embellissement de la commune !

AUTRES DATES A RETENIR

Samedi 21 octobre : opération « le jour de la nuit »

Samedi 28 octobre : journée participative (plantations dans la zone de loisirs—ouvert à tous).

Des informations complémentaires seront diffusées le moment venu.

RESEAU ORANGE

Depuis le 15 novembre 2018, le processus d'extinction du vieux réseau téléphonique commuté RTC est en route. Pour notre commune,

⇒ depuis le 15.11.2018, les nouvelles lignes téléphoniques sont équipées d'un système IP (utilise le protocole Internet pour acheminer tout ou partie des communications)

⇒ en janvier 2027 au plus tard, les RTC arrêteront de fonctionner. Les personnes concernées seront alors contraintes de basculer vers une technologie IP (via internet) si elles veulent continuer à utiliser un téléphone fixe.

LOCATION DE LA CHASSE 2024-2023

CONSULTATION DES PROPRIETAIRES (IMPORTANT)

En qualité de propriété (hors classé SOL) vous avez reçu une lettre de la commune vous demandant de choisir entre le versement du loyer de chasse à la commune (solution à privilégier pour éviter des reversements de petites sommes et le paiement par les propriétaires d'une cotisation Accidents Agricoles, qui sera payée avec le loyer de la chasse) et le reversement au prorata des surfaces, à chaque propriétaire.

MERCI DE REpondre AVANT LE 31.08.2023 DANS L'INTERET DE LA COMMUNE ET DES PROPRIETAIRES.



DERNIERE PARCELLE A VENDRE

La dernière parcelle du lotissement am Herrenweg, d'une surface de 9.23 ares est affichée au prix de 92300 € TTC, entièrement viabilisée, libre d'architecte.

S'adresser au secrétariat de la mairie au 03.89.40.42.34 ou par mail sous mairie@werentzhouse.fr

OBLIGATION D'INSTALLER UN COMPOSTEUR AU 01.01.2024 ?

La question nous est souvent posée : est-il obligatoire d'avoir un composteur à domicile au 01.01.2024 ? (info parue sur les réseaux sociaux)

Que dit la loi

Au 1er janvier 2024, les bio-déchets, autrement dit les déchets de cuisine, ne devront plus terminer dans la poubelle des ordures ménagères. Le compostage s'impose. Au 1er janvier 2024, chaque usager devra trier ses biodéchets à la source.

Dans notre commune, la collecte des bio-déchets est effective (bac brun) ; il n'est donc pas obligatoire d'acquérir un composteur



CONTROLE DES DECONNEXIONS ASSAINISSEMENT

Des travaux de raccordement de l'assainissement à la station d'épuration ont été réalisés dans certaines rues de notre commune. Les foyers qui sont autorisés à déconnecter leurs fosses ont été informés par courrier de la Comcom Sundgau.

La Communauté de Communes a engagé dernièrement des contrôles de déconnexion. Un agent est passé sur place. Les personnes qui n'étaient pas présentes peuvent prendre rendez-vous au 03.89.08.47.57 ou canalisations@cc-sundgau.fr

AUTRES INFORMATIONS

- ceux qui ont déconnecté le système de traitement auront un contrôle officiel pour vérifier la mise en séparatif lorsque c'était demandé, en vue d'obtenir le certificat de conformité officiel
- Ceux qui ne l'ont pas encore fait auront un courrier de mise en demeure mentionnant un nouveau délai d'une année pour le faire. Sans nouvelle de leur part à l'issue de cette année, une majoration de 400 % de la redevance assainissement sera appliquée.

PILOTER UN DRONE DE LOISIR

Pour pouvoir piloter un drone, les règles changent en fonction du drone que vous utilisez (voir lien ci-dessous)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34630#0>

Néanmoins, on nous signale de plus en plus des abus (survol des propriétés privées, passage devant les fenêtres du voisin, etc....)

Le bon sens s'impose : **MERCI DE RESPECTER L'INTIMITE DE VOTRE VOISINAGE**

Quelques règles (pour rappel) :

- Ne pas survoler des personnes
- Respecter les hauteurs maximales de vol (120 mètres de hauteur)
- Ne jamais perdre de vue son appareil et ne pas l'utiliser la nuit
- Ne pas faire voler son appareil au-dessus de l'espace public en agglomération
- Ne pas faire voler son appareil à proximité des terrains d'aviation
- Ne pas survoler de sites sensibles ou protégés : centrales nucléaires, terrains militaires, réserves naturelles...
- Respecter la vie privée des autres, en ne diffusant pas les prises de vue sans l'accord des personnes concernées, et en n'en faisant pas une utilisation commerciale
- Vérifier dans quelles conditions on est assuré pour la pratique de cette activité



Les personnes autour du drone doivent être informées si le drone est équipé d'une caméra ou de capteurs susceptibles d'enregistrer des données les concernant. Vous ne pouvez pas enregistrer des images permettant de reconnaître ou identifier les personnes (visages, plaques d'immatriculation...) sans leur autorisation.

Toute diffusion d'image doit faire l'objet d'une autorisation des personnes concernées ou du propriétaire dans le cas d'un espace privé (maison, jardin, etc.). Vous ne pouvez pas utiliser les images prises dans un but commercial ou professionnel.

En cas de violation de la vie privée, en captant, enregistrant ou diffusant des images ou paroles de personnes sans leur consentement, vous encourez 1 an d'emprisonnement et **45 000 €** d'amende.

DEPART DE M. BERTSCH OLIVIER

Professeur des écoles à Werentzhouse depuis 24 ans



M. BERTSCH Olivier qui a appris à lire et à écrire à des dizaines d'enfants de notre regroupement scolaire nous quitte pour de nouveaux horizons...

Nous lui sommes reconnaissants pour son investissement, pour le travail accompli avec patience et rigueur pendant 24 ans et lui souhaitons une belle suite de carrière.

L'ETAT CIVIL

NAISSANCES

Lexy, née le 12 juillet 2023

Fille de Stéphane Jean-Marc WALTER et de Myriam VALLA

Toutes nos félicitations aux heureux parents !



DECES

M. Nikola BELAN nous a quittés le 22 janvier ; il était âgé de 23 ans

M. Walter MARTI est décédé le 16 mars ; il allait avoir 90 ans le 4 septembre

M. Albert HARNIST, décédé le 1er juin, approchait des 80 ans

M. Pierre RUFFNY nous a quittés le 18 juin ; il allait avoir 90 ans le 2 octobre

Mme TURCONI Thérèse est décédée le 13 juillet à l'âge de 89 ans.

Nous présentons nos condoléances à leurs familles .



Les familles/personnes qui ne souhaitent pas figurer sur la liste des événements de l'état civil (naissance-mariage-décès) sont priées de le signaler au secrétariat de la mairie.



CONSEIL DE FABRIQUE DE L'ÉGLISE

Chers amis de la paroisse,

Toute l'équipe du conseil se joint à moi pour vous souhaiter un bel été ! Ce sera le dernier pour notre curé Lazarre qui va nous quitter et nous attendons avec impatience de rencontrer notre nouveau curé !

Nous vous invitons d'ores et déjà pour **notre prochain repas dansant qui se tiendra le Dimanche 15 Octobre à midi**. Au menu concocté par notre excellente cuisinière Karine : potage, pot au feu, crudités, pommes de terre sautées et café ; desserts et boissons en supplément. Après-midi dansante, le tout pour seulement 19 € ! 10 € pour les enfants et gratuit en dessous de 6 ans. Bonne ambiance garantie avec Jean-Louis aux instruments, merci de réserver auprès de Claudia au 0660870651 car chaque année nous rencontrons un beau succès. Nous organiserons une tombola à la fin du repas comme chaque année et faisons appel à votre générosité pour les cadeaux (merci de contacter Claudia et elle viendra récupérer les lots).

Les fonds récoltés nous permettront de lancer notre projet de repeindre l'intérieur de notre église. Nous sommes en phase de collecte de devis mais savons déjà que cela va représenter une grosse dépense dans notre budget, merci d'avance pour votre soutien direct ou indirect.

Nos remerciements encore à toutes et tous qui participent à la vie de notre paroisse, nous ne pourrions y arriver sans eux.

Bonnes vacances pour ceux qui en ont et un bel été à tous !

ACSL (Association Culture, Sport et Loisirs)

Bonjour à toutes et à tous !

Les années passent de plus en plus vite et chaque moment de convivialité qui nous permet de réunir le plus grand nombre de personnes pour passer des bons moments est pour nous un vrai plaisir.

Au cours de cette année, nous avons pu effectuer de nombreux travaux de réparation, de peinture et d'embellissement à l'intérieur comme à l'extérieur. Nous remercions tous ceux qui nous ont aidé à cette réussite.

C'est pourquoi nous avons le plaisir de vous annoncer le retour du populaire

Spackowa le samedi 16 septembre 2023

Nous nous réjouissons de votre présence nombreuse.

Toute l'équipe vous souhaite à tous des vacances d'été ensoleillées et pas trop chaudes ! Nous espérons vous retrouver en pleine forme et en bonne santé.

A bientôt !

Le Comité de l'ACSL

ASSOCIATION DE JUMELAGE WERENTZHOUSE-VASSELAY

Ah enfin l'été, il fait beau..... il fait chaud.....vive les vacances ! En espérant que tous les habitants de Werentzhouse se portent bien et que tous puissent aussi profiter de ces beaux mois de l'année.

Nous voudrions juste en quelques mots, vous faire part de notre voyage à Vasselay, le Week-end de l'ascension. Cette rencontre était exceptionnelle, nos correspondants ainsi que la municipalité nous ont réservé un accueil chaleureux. C'est donc dans une ambiance conviviale que nous avons passé notre séjour.

Une venue de nos amis n'est pas exclue pour 2024 ou 2025.

En attendant profitez bien des beaux jours et à très bientôt

Jocelyne Linder et l'ensemble du comité

ASSOCIATION CULTURELLE ET CREATIVE DE WERENTZHOUSE

Bonjour à toutes et à tous !

Une nouvelle ère commence à l'ACCW !

En effet, au printemps de cette année, l'ACCW a changé de Présidente. Notre employée communale, Esther PFIFFER a repris le flambeau de cette association car selon elle cela aurait été dommage de priver Werentzhouse d'une si belle manifestation qui est le marché de Noël.

À cette occasion, la Présidente et l'ensemble du comité souhaitent remercier l'ancienne Présidente Annette STACKLER et l'ancien trésorier Claude STACKLER qui ont créé et porté cette association durant 10 ans à bras le corps pour en faire un évènement à ne pas manquer pendant la période de Noël. Nous tenons également à les remercier pour leur confiance en nous, afin de continuer cette belle aventure au fil des années.

Pour l'année à venir, l'ACCW et son nouveau comité espèrent vous apporter toute la satisfaction recherchée dans la magie de Noël et que nous resterons liées par une passion commune encore de nombreuses années.



Est à présent arrivée la période des vacances d'été et nous tenions à souhaiter à l'ensemble de la communauté de très bonnes vacances. Profitez en bien et passez de bons moments en famille avant de nous revoir au marché de Noël !

En toute amitié

Le Comité de l'ACCW

Photo (de gauche à droite) : Laurent (trésorier) ; Mélissa (assesseur), David (assesseur) ; Esther (Présidente) ; Aurélie (assesseur) ; Irène (assesseur) ; Karine (assesseur) ; Nathalie (secrétaire)

PORTES OUVERTES AU MOULIN

Mille mercis à tous ! Ce fut une journée exceptionnelle, sous le signe de la convivialité, pleine de belles et nouvelles rencontres et pleine de retrouvailles.

Merci à Sund'Go'Thai et à tous les bénévoles pour leur aide à notre famille !

Merci à la pâtisserie Sundgauvienne qui a servi plus de 400 repas avec succès !

Merci à toutes les pâtisseries qui ont régalié nos papilles !

Merci à Mme GRIMLER Geneviève et à son équipe du musée des amoureux pour leur collaboration !

Merci à Joanna & Jérôme qui nous ont fait découvrir leur savoir-faire !

Merci à MONA Brigitte qui a permis à nos aînés de passer une agréable journée !

Merci à nos musiciens Cheyenne et Morinio pour leur incroyable animation musicale !

Merci à vous, visiteurs, pour votre présence et votre soutien !

Merci à vous tous, pour avoir contribué à la réussite de cette inoubliable journée !



À l'année prochaine !

Toute la famille LACHAT



ASSOCIATION DE PECHE DE WERENTZHOUSE

Nous rappelons à tous que les membres de notre association sont les seuls habilités à pêcher dans l'Ill et le Canal du moulin à Werentzhouse (pêche privée).

Contact pour tous renseignements : WOLF Hubert (03.89.40.44.72)

Très bel été à toutes et à tous

Hubert WOLF, Président



AU FIL DES JOURS



CHASSE AUX ŒUFS POUR LES ENFANTS ET A LA BIERE POUR LES ADULTES DU LUNDI DE Pâques

Un franc succès !

(alcool à consommer avec modération bien sûr)



RENDEZ-VOUS EN 2024 POUR FETER LA ST VALENTIN

OPERATION HAUT RHIN PROPRE

Merci à tous les bénévoles, fidèles chaque année !



Et bien sûr, bravo et merci aux participants de la journée citoyenne pour leur bonne humeur, leur acharnement, leur générosité !

INFORMATIONS DIVERSES

FORUM DES ASSOCIATIONS DU 3 SEPTEMBRE ORGANISE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La CCS organise son premier forum des associations qui se tiendra au complexe sportif d'Hirsingue le **samedi 16 septembre prochain de 10 h à 18 h**. Ce forum a pour but de permettre aux associations de l'ensemble du territoire de la CC Sundgau de se faire connaître du grand public et de proposer un panorama des différentes activités et engagements possibles sur le territoire. Cet événement se veut festif et des nombreuses animations seront proposées par les associations elles-mêmes, avec possibilité de se restaurer se place. **Plus de renseignements sur www.cc-sundgau.fr.**

RENOVATION D'UN LOGEMENT—ON VOUS CONSEILLE GRATUITEMENT AU PAYS DU SUNDGAU

L'Espace France Rénov ' porté par le Pays du Sundgau est le guichet unique pour vous accompagner dans vos travaux de rénovation énergétique dans le Sundgau. Que ce soit pour l'habitat ou les bâtiments du petit tertiaire (les gîtes, les commerces, les surfaces de bureau...), il s'agit d'un service gratuit, neutre et indépendant.



L'accompagnement se fait en trois étapes :

- un premier niveau d'information sur les aides financières disponibles et une évaluation des besoins pour rénover le logement (maisons individuelles, logements dans un bâtiment collectif)
- Un accompagnement personnalisé sur les choix techniques et les priorités de réalisation
- Un suivi du porteur de projets jusqu'à l'engagement des travaux.

Face au succès du programme SARE et pour développer la troisième étape d'accompagnement, un deuxième conseiller en rénovation énergétique a été recruté en 2023. N'hésitez pas à nous contacter pour vous accompagner dans votre projet (mail : conseiller.renovation@pays-sundgau.fr ou au 03.89.25.96.68)

ASSISTANTS MATERNELS—et pourquoi pas vous ?

Vous souhaitez travailler à votre domicile, accueillir des enfants et avoir un statut de salarié ?

Contactez le service petite enfance de la Communauté de Communes Sundgau—relais petite enfance Sundgau—mail : rpe@cc-sundgau.fr



MDPH EN LIGNE (pour les personnes handicapées)

La MDPH Alsace lance le service « MDPH en ligne » qui permet aux personnes handicapées, à leurs proches aidants ou à leurs représentants légaux de remplir et déposer leurs demandes d'aide MDPH en ligne et de suivre les avancées de traitement de leur dossier. Service gratuit, sécurisé et disponible 24 h sur 24—RENDEZ VOUS sur : mdphenligne.cnsa.fr

Le bal de carnaval de l'école le 4 février 2023

Pour le dîner, nous avons eu du couscous. Ensuite, Dimitri le magicien est venu. Le magicien m'a fait venir sur scène. Puis Nathaël a choisi une carte. Ensuite le magicien a remis la carte dans la boîte avec les autres. Nathanaël a tiré sur la boîte avec son pistolet en plastique. Moi, je tenais la boîte au-dessus de ma tête. Puis, le magicien a ouvert la boîte. Il en a sorti la carte de Nathaël et il y avait des trous de balles dedans. J'ai dansé jusqu'à minuit.
Maryline Nicolas



Maryline et Nathaël ont été sollicités par Dimitri.

Samedi 4 février, j'étais au bal de carnaval. Pour le dîner, nous avons eu du couscous. J'ai aimé le céleri et j'ai aimé la viande. Ensuite, Dimitri le magicien, est venu sur scène. Il a fait venir Bryan, le frère d'Océane, sur scène. Le magicien a touché la tête de Bryan et il ne savait plus lire. Puis, Dimitri a de nouveau touché la tête de Bryan et il savait de nouveau lire. Ensuite, nous avons montré des danses. Puis, j'ai reçu une sarbacane et des boules de cotillons. J'ai tiré sur Malone. C'était trop bien. Puis M. Bertsch a mis de la musique. Ma famille a dansé.
Mélody Thiebaud



Bryan ne savait plus lire, heureusement cela n'a duré qu'un moment.

Samedi 4 février, j'étais au bal de carnaval. Pour le dîner, il y avait du couscous. J'ai aimé la viande et les légumes. Il était très bon. Ensuite Dimitri le magicien est venu. (...) Ensuite, on a montré les danses qu'on avait apprises à l'école. Je suis monté sur scène pour montrer la Macarena. Puis on a reçu des sarbacanes et des boules de cotillons et j'ai tiré sur Mélody et Camille. Puis les lumières se sont éteintes et on a dansé jusqu'au bout de la nuit.
Malone Bilger



Radji et son équipe s'activent en cuisine.